



**Fonds national des réparations des victimes des violences sexuelles liées aux conflits et crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité**

**Direction des Réparations / Département des Opérations / Programme EDUPAX**

**DRAFT DU RAPPORT DE FORMATION**

**SUR L'APPRENTISSAGE À LA PRÉVENTION ET À LA TRANSFORMATION DES  
DYNAMIQUES DES CONFLITS  
« de l'éducation à la prévention des violences et des conflits à l'artisan efficace de la paix  
et de la réconciliation communautaire »**

**Présenté par**

**Prof. Dr. Dib – Israel MUKENGE WA KALONDA MANGO'O,  
Consultant Capacity Building  
*Direction des Réparations  
Programme EDUPAX  
FONAREV***

**TENU A KINSHASA, DU 16 AU 18 JUIN 2026**

## SOMMAIRE

---

|                                                    |    |
|----------------------------------------------------|----|
| TABLE DES MATIÈRES.....                            | 1  |
| ABRÉVIATIONS .....                                 | 2  |
| AVANT-PROPOS .....                                 | 3  |
| INTRODUCTION .....                                 | 4  |
| OBJECTIFS DE L'ATELIER.....                        | 5  |
| 1. Objectif global .....                           | 5  |
| 2. Objectifs spécifiques et pédagogiques .....     | 6  |
| MÉTHODES.....                                      | 7  |
| TECHNIQUES UTILISÉES .....                         | 7  |
| RÉSULTATS DE L'ATELIER .....                       | 8  |
| 1. Résultats attendus .....                        | 8  |
| 1. Résultats obtenus .....                         | 9  |
| PROFILS DES PARTICIPANTS .....                     | 10 |
| CONTENU DE LA FORMATION / DE L'ATELIER.....        | 10 |
| TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES MODULES DE FORMATION ..... | 13 |
| DÉROULEMENT DE L'ATELIER .....                     | 14 |
| 1. Cérémonie d'ouverture.....                      | 14 |
| 2. Formation proprement-dite.....                  | 15 |
| CLOTURE DE L'ATELIER.....                          | 39 |
| CONCLUSION .....                                   | 40 |
| RECOMMANDATIONS .....                              | 40 |
| ANNEXES .....                                      | 41 |

## LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

---

|          |                                                                                                                                                     |
|----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| EDUPAX   | <i>Education à la paix</i>                                                                                                                          |
| FONAREV  | <i>Fonds national des réparations des victimes des violences sexuelles liées aux conflits et crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité</i> |
| LIFPL    | <i>Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté</i>                                                                                   |
| LINAPYCO | <i>Ligue Nationale des Associations Autochtones Pygmées du Congo</i>                                                                                |
| MARD     | <i>Mode alternatif de Résolution des Différends</i>                                                                                                 |
| MHPSS    | <i>Mental Health and Psychosocial Support</i>                                                                                                       |
| LGBTQIA+ | <i>Minorités sexuelles et de genre, regroupant les personnes non hétérosexuelles et non cisgenres</i>                                               |
| ONU      | <i>Organisation des Nations unies</i>                                                                                                               |
| OMS      | <i>Organisation Mondiale de la Santé</i>                                                                                                            |
| PEAR     | <i>Participatory Empowering Community-based Approches to Resilience</i>                                                                             |
| UNESCO   | <i>Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture</i>                                                                    |
| UNFPA    | <i>Fonds des Nations Unies pour la population</i>                                                                                                   |
| UNHCR    | <i>Agence des Nations Unies pour les Réfugiés</i>                                                                                                   |
| RDC      | <i>République Démocratique du Congo</i>                                                                                                             |
| SNVBG    | <i>Stratégie Nationale de lutte contre les VBG</i>                                                                                                  |
| VBG      | <i>Violences basées sur le Genre</i>                                                                                                                |

## I. AVANT PROPOS

Ce rapport synthétise l'atelier d'apprentissage à la prévention et à la transformation des dynamiques des violences et des conflits allant de l'éducation à la prévention des violences et des conflits à l'artisan efficace de la paix et de la réconciliation communautaire. Il détaille les objectifs, les modules abordés et les stratégies pratiques pour intégrer la culture de la non-violence, de la paix et de la cohésion sociale au sein des communautés en vue d'un processus de réparation qui tient compte des dimensions factuelles des réalités vécues en République Démocratique du Congo.

## II. INTRODUCTION

Depuis plusieurs décennies, la République Démocratique du Congo (RDC) traverse une série des crises à la fois sociale, politique et sécuritaire. Cette situation se caractérise par les conflits armés violents. En effet, les conflits armés sont toujours générateurs des milliers des victimes. Le viol et violences sexuelles utilisés comme « arme de guerre » et de divers crimes, notamment des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité sont perpétrés contre les populations civiles.

C'est dans ce contexte que la RDC a entrepris des réformes importantes ayant abouti au renforcement du dispositif de lutte contre les atrocités commises en temps de guerre et en lien avec la réparation en faveur des victimes des crimes des violences sexuelles liées aux conflits et des victimes des crimes contre la paix et la sécurité humaine. La réparation en faveur des victimes de violences sexuelles liées aux conflits et aux crimes contre la paix et la sécurité est désormais garantie en RDC par la loi n° 22/065 du 26 décembre 2022 fixant les principes fondamentaux relatifs à la protection et à la réparation des victimes de violences sexuelles liées aux conflits et des victimes des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité.

Elle est mise en œuvre à travers une approche globale et multidimensionnelle s'articulant autour de cinq axes principaux suivants :

- **la restitution** : Rétablir la victime dans sa situation initiale (ex: restitution de biens spoliés). Autrement dit, il s'agit du mécanisme juridique par lequel la victime est remise dans la situation où elle se trouvait avant l'événement malheureux. Le but de la restitution est d'effacer les effets du passé en obligeant chacun à rendre ce qu'il a reçu ;
- **la réadaptation (réhabilitation)**, concept voulu par le FONAREV) : Fournir des soins médicaux, psychologiques et sociaux ;
- **l'indemnisation** : Octroyer une compensation financière proportionnelle à la gravité du préjudice subi. En effet, l'indemnisation se résume en une compensation financière ou matérielle versée à une victime à titre de réparation d'un préjudice subi quelle que soit sa nature ;
- **la satisfaction** : Des mesures symboliques comme des excuses formelles et publiques ou des regrets, la reconnaissance formelle des torts causés à autrui. Il s'agit ici généralement de la réparation d'un préjudice moral ;
- **les garanties de non-répétition** : il s'agit des réformes institutionnelles et structurelles mises en œuvre pour empêcher que de graves violations des droits humains ne se reproduisent à l'avenir.

Ce processus des réparations se déroule au sein des communautés (par l'approche : la réparation pour la communauté, dans la communauté et par la communauté) pour surmonter les traumatismes collectifs, réparer le tissu social déchiré et éviter la stigmatisation. Dans les zones meurtries par des décennies de conflits, comme dans l'est de la RDC, les violences sont massives et ciblent souvent des groupes ethniques entiers.

Les réparations communautaires sont privilégiées pour des raisons spécifiques suivantes :

- **rétablir la cohésion sociale** : Les violences (comme les viols utilisés comme armes de guerre) et les déplacements forcés des populations dépeuplent des villages entiers. Le processus vise à panser les plaies du groupe, restaurer la confiance et faciliter le vivre-ensemble ;
- **lutter contre la stigmatisation** : Les victimes individuelles, notamment des violences sexuelles, sont souvent rejetées par leurs proches. Une approche communautaire sensibilise l'entourage. Cela permet de réintégrer les survivantes dans leurs milieux de vie quotidienne ;
- **impliquer le tissu social** : Face au nombre important des victimes directes et indirectes, les juridictions judiciaires classiques sont saturées. Le traitement communautaire permet de gérer les indemnisations de manière plus large et inclusive.

C'est ici que la question d'**apprentissage à la prévention et à la transformation des dynamiques des conflits allant de l'éducation à la prévention des violences et des conflits à l'artisan efficace de la paix et de la réconciliation communautaire** (éducation à la paix : éducation à la culture de la paix, à la non-violence et aux valeurs fondamentales humaines) en faveur acteurs (agents et cadres du programme EDUPAX) qui travaillent avec les communautés locales en vue du rétablissement de la cohésion sociale, de la lutte contre la stigmatisation et de l'implication du tissu social prend tout son sens. La mise en œuvre des dispositifs de communication (sensibilisation, prise de conscience et la mobilisation des masses) requiert une compréhension partagée des mécanismes de réparation et ses diverses modalités.

C'est la raison pour laquelle le FONAREV a organisé cet atelier d'apprentissage de trois jours en faveur des agents et cadres du programme EDUPAX pour contribuer à faire de ces derniers de véritables artisans de paix et de cohésion sociale.

### III. OBJECTIFS

#### 1. Objectif global

L'objectif général de cet atelier d'apprentissage est de renforcer les compétences et les capacités techniques et opérationnelles des agents et cadres du Programme EDUPAX afin d'améliorer leurs stratégies de la prévention des conflits, de la promotion de la paix, de la culture mémorielle et de l'accompagnement des jeunes. Cet atelier vise également d'intégrer la prévention et la gestion des conflits dans les actions de réparation, en s'appuyant sur l'éducation à la paix et à la réconciliation communautaire.

#### 2. Objectifs spécifiques et pédagogiques

De façon spécifique, cet atelier visait à :

- améliorer les connaissances et renforcer les compétences ainsi que les capacités techniques et opérationnelles d'actions et d'interventions des agents et cadres du Programme EDUPAX ;
- renforcer la compréhension des agents et cadres du Programme EDUPAX sur les causes profondes, les dynamiques et les impacts des conflits dans les contextes post-crise sur le processus de réparation des victimes ;
- assurer un alignement stratégique et opérationnel entre les agents basés à Kinshasa et ceux travaillant dans les provinces ;
- outiller les participants en concepts clés de paix, tolérance, dialogue et de la non-violence dans la communauté ;
- définir des meilleures approches de travail dans le cadre de la mise en œuvre du Programme EDUPAX en matière de prévention des violences et des conflits dans la communauté ;
- approfondir les connaissances sur les principes et outils de l'éducation à la paix, du dialogue communautaire et de la médiation et leur application sur le terrain ;
- planifier de manière concertée les priorités, les actions à mener et les modalités d'exécution du Programme EDUPAX ;
- former des agents et cadres du Programme EDUPAX afin de les rendre capables de transmettre aux jeunes les principes de l'éducation à la paix et de la culture mémorielle ainsi que de la réconciliation ;
- développer des compétences pratiques pour anticiper, désamorcer et gérer les tensions sur le terrain et mettre en place un réseau de formateurs engagés dans la promotion de la culture de la paix en vue de prévenir les tensions et les conflits éventuels ;

- développer des compétences pratiques en faveur des partenaires de mise en œuvre pour former des animateurs, animer des ateliers et des sessions éducatives sur la paix ;
- favoriser une approche intégrée de la réparation, incluant la dimension psychosociale, symbolique et communautaire des conflits ;
- encourager l'appropriation d'outils pédagogiques adaptés pour sensibiliser les communautés et promouvoir la culture de la paix et de la réconciliation communautaire.

#### **IV. METHODOLOGIE**

Au cours de cette formation, les formateurs ont utilisé l'approche basée sur l'expérience et interactive, favorisant l'apprentissage par la pratique et l'échange de savoirs entre pairs. Ils ne se sont pas limités aux exposés théoriques. Ils ont plutôt utilisé :

1. l'analyse collective de situations réelles issues des interventions de réparation, permettant aux participants d'identifier ensemble les leviers de prévention, de résolution et de transformation des conflits ;
2. des ateliers de co-construction où les agents ont travaillé en petits groupes pour élaborer des outils pédagogiques, des messages de paix ou des stratégies d'intervention adaptées à leur contexte ;
3. des jeux de rôle et simulations, pour expérimenter les postures de médiation, de facilitation du dialogue et de gestion des tensions communautaires ;
4. une cartographie participative des conflits où les participants ont visionné les dynamiques des tensions dans leurs zones d'intervention et identifié des pistes de réponse à base communautaire ;
5. des cercles de parole en fin de journée pour partager les ressentis, renforcer la cohésion d'équipe et inscrire l'apprentissage dans une démarche réflexive.

Au terme des travaux, les participants ont reçu une copie du manuel de formation pour servir de support physique contenant les différentes présentations.

#### **V. TECHNIQUES UTILISEES**

Les techniques qui ont été utilisées pour cet atelier d'apprentissage, étant des méthodes d'enseignement spécifiquement conçues pour les adultes (techniques andragogiques), reposent sur la responsabilisation, l'autonomie, et la valorisation du vécu de l'apprenant. L'accent est mis sur la résolution de problèmes pratiques plutôt que sur l'apprentissage théorique abstrait.

Les formateurs ont utilisé les techniques suivantes :

- des exposés illustrés ;
- exercices pratiques ;
- trainstorming ;
- Travaux et discussions de groupe ;
- études de cas ;
- échanges d'expériences ;
- exposés théoriques ;
- groupes de discussion (échanges d'expériences et de bonnes pratiques) ;
- études des cas : analyse des situations concrètes tirées du terrain pour identifier les causes des conflits et les réponses éventuelles ;
- jeux de rôle : simulations des scènes de conflit et d'interventions pour pratiquer la médiation, l'écoute active et la gestion des émotions ;
- travaux de groupe : réflexions collectives autour de la construction des messages de paix, d'outils d'éducation ou de plans d'action communautaires ;
- simulations de médiation et de résolution des conflits ;
- exercices de cartographie des conflits : identification des acteurs, des enjeux et des dynamiques de tension dans les zones d'intervention ;
- cercles de parole : espaces d'expression sécurisés pour favoriser l'écoute, la libération de la parole et le partage d'expériences personnelles ou professionnelles ;
- brainstormings créatifs : élaboration d'outils de sensibilisation ou de campagnes de paix en s'appuyant sur l'intelligence collective ;
- apports théoriques ciblés : courtes séquences pour cadrer les concepts clés (paix, conflit, violence, justice, mémoire individuelle et collective et approches opérationnelles du processus de réparation, médiation, négociation, dialogue communautaire, etc.), toujours reliées à la pratique ;
- apports pratiques ciblés : utilisation de supports variés (présentations, vidéos, etc.).

## **VI. RESULTATS DE L'ATELIER**

### **1. Les résultats attendus**

Les résultats attendus à l'issue de cet atelier sont :

- les compétences et les capacités techniques et opérationnelles d'actions et d'interventions des agents et cadres du Programme EDUPAX sont renforcées ;
- les causes profondes, les dynamiques et les impacts des conflits dans les contextes post-crise sur le processus de réparation des victimes sont comprises par les agents et cadres du Programme EDUPAX ;

- l'alignement stratégique et opérationnel est assuré entre les agents basés à Kinshasa et ceux travaillant dans les provinces ;
- les participants sont outillés en concepts clés de paix, de tolérance, de dialogue et de la non-violence dans la communauté ;
- les meilleures approches de travail dans le cadre de la mise en œuvre du Programme EDUPAX en matière de prévention des violences et des conflits dans la communauté sont définies ;
- les connaissances sur les principes et outils de l'éducation à la paix, du dialogue communautaire et de la médiation et leur application sur le terrain sont approfondies ;
- Les actions prioritaires à mener et les modalités d'exécution du Programme EDUPAX sont planifiées ;
- les agents et cadres du Programme EDUPAX capables de transmettre les principes de l'éducation à la paix, de la culture mémorielle et de la réconciliation aux jeunes sont formés ;
- les plans d'action pour appuyer les jeunes dans leurs initiatives de paix sont élaborés ;
- les effets du développement sont progressivement atteints et le suivi des actions communautaires orchestrées par les jeunes pour la promotion de la paix est réalisé ;
- les notions clés liées à la prévention des conflits, à l'éducation à la culture de la paix et à la réconciliation sont comprises et maîtrisées ;
- Les outils pratiques de gestion des conflits et d'animation communautaire sont connus et peuvent être mobilisés dans le cadre des interventions de réparation par les partenaires de terrain ;
- les agents et cadres du Programme EDUPAX sont prêts à y répondre de manière proactive et adaptée aux potentielles sources des tensions et les dynamiques des conflits sont identifiées autant que les partenaires de terrain ;
- la transversalité de la dimension « éducation à la paix » est intégrée dans la planification et la mise en œuvre des projets de réparation ;
- la compréhension et la maîtrise des dynamique interne de réflexion, d'échange et de cohérence autour des approches de paix et de réconciliation sont renforcées ;
- l'approche intégrée de la réparation, incluant la dimension psychosociale, symbolique et communautaire des conflits est prise en compte.

## **2. Les résultats obtenus**

A l'issue de ces trois jours de formation, les résultats suivants ont été obtenus :

- les participants sont capables d'identifier et orienter des cas des violences basées sur le genre (VBG) dans leur entourage en tenant compte des principes directeurs en matière de lutte contre ce phénomène. Ils se sont engagés à dénoncer tous les cas identifiés et à initier des activités de prévention en la matière ;
- les participants maîtrisent les concepts clés, les techniques de gestion et de prévention des conflits ;
- ils sont capables d'expliquer la stratégie et de s'engager dans le processus de réparation au niveau communautaire ;
- ils sont désormais plus sensibilisés à la culture de la paix, de la relayer et l'appliquer au quotidien ;
- ils maîtrisent les techniques de gestion des dynamiques des conflits ;
- ils sont capables de mener les actions de prévention des violences et des conflits, les actions de maintien de la paix et de consolidation de la cohésion sociale ;
- ils sont outillés pour expliquer la stratégie EDUPAX aux populations et aux communautés par l'approche suivante : la réparation pour la communauté, dans la communauté et par la communauté ;
- ils se sont engagés à travailler avec les communautés en vue du rétablissement de la cohésion sociale, de la lutte contre la stigmatisation et de la réparation du tissu social ;
- l'engagement à dénoncer les VBG à initier des activités de prévention et à travailler pour la cohésion sociale est pris.

## VII. PROFIL DES PARTICIPANTS

Au total, XXX participants, agents et cadres du Programme EDUPAX Kinshasa et ceux des provinces ont pris part active à cet atelier d'apprentissage (la liste des participants en annexe de ce rapport).

| FONAREV / EDUPAX | SEXE  |       | EFFECTIFS |
|------------------|-------|-------|-----------|
|                  | HOMME | FEMME |           |
| KINSHASA         |       |       |           |
| PROVINCES        |       |       |           |

## VIII. CONTENU DE LA FORMATION

Cet atelier d'apprentissage s'est articulé autour de 4 points répartis en 14 (sessions) modules qui sont :

**POINT A. : EDUPAX / FONAREV : MANDAT, MISSION ET LIENS AVEC LES PROGRAMMES DE RÉPARATIONS**

**Module A.1 :** Mandat et mission de FONAREV : EDUPAX dans les programmes du FONAREV

**POINT B. : COMPRENDRE LES DIMENSIONS PROFONDES DE LA PAIX ET DES CONFLITS**

**Module B.1 :** Concepts clés : paix, conflit, violence, justice, mémoire individuelle et collective et approches opérationnelles du processus de réparation.

**Module B.2 :** Mémoire collective et importance de la paix dans le contexte de la RDC : la place de la justice transitionnelle et de la réparation.

**Module B.3 :** Analyse et compréhension des conflits pour un processus efficace de réparation en faveur des victimes (conséquences des violences et des conflits, les bourreaux, les victimes, mémoire et processus de réparation).

**Module B.4 :** Comment présenter son témoignage de manière efficace ?

**POINT C. : ASPECTS DE PRÉVENTION, DE RESOLUTION ET DE TRANSFORMATION, GESTION DES CONFLITS**

**Module C.1 :** Renforcement comportemental pour être un artisan de paix efficace. (éducation à la paix et interaction avec les communautés)

**Module C.2 :** Traumatisme collectif et guérison communautaire;

**Module C.3 :** Prévention des violences et des conflits :

- Méthodes de prévention des violences et des conflits : approches pratiques d'éducation à la culture de la paix, de la non-violence et de la réconciliation communautaire.
- Techniques de médiation de négociation : Dialogue, médiation, négociation et arbitrage.

**Module C.4 :** Rôle des leaders communautaires :

- Responsabilités des leaders dans la promotion de la paix et la réponse communautaire face à une tension
- Leadership communautaire pour la paix : Rôle stratégique des leaders dans la prévention des violences et des conflits;

- Plaidoyer communautaire pour la paix : Techniques de plaidoyer pour la paix, la cohésion sociale et la réconciliation;

**Module C.5 :** L'implication des femmes et des jeunes dans les dynamiques et initiatives de paix : stratégie communautaire de consolidation de la paix :

- Le *rôle de la jeunesse* dans la consolidation de la paix. La jeunesse et la prévention des conflits;
- Le *rôle de la femme* dans la consolidation de la paix : Rôle de la femme et la prévention des conflits;

**Module C.6 :** Comment reconstruire une paix durable dans une société (une communauté) déchirée par les violences et les conflits et envisager la situation post-conflit paisible ?

- Notions et concepts :
  - Conflit (déstabiliser le conflit),
  - Paix (stabiliser la paix),
  - Inclusion,
  - Dialogue intercommunautaire,
  - Réconciliation et réconciliation,
  - Cohabitation pacifique et cohésion sociale,
  - Vivre ensemble et diversité culturelle
  - Reconstruction sociale post-conflit.

## POINT D. : DE L'EDUCATION INDIVIDUELLE À LA PAIX, A LA PLANIFICATION COMMUNAUTAIRE

**Module D.1 :** Méthodes d'éducation à la paix et à la culture mémorielle : la mémoire comme outil pédagogique, préventif et de garantie de non-répétition;

**Module D.2 :** Outils d'éducation à la paix : activités éducatives comme outil de transmission intergénérationnelle des valeurs de paix;

**Module D.3 :** Mobilisation de la communauté à la prévention des violences et des conflits : comment intégrer la culture de la paix et de la non-violence dans les activités communautaires et éducatives :

- Le rôle des médias dans la prévention des violences, des conflits et dans l'intégration de la culture de la paix et de la non-violence dans les activités communautaires et éducatives;
- La mise en œuvre des initiatives de paix : élaboration de plan d'actions local pour la paix (activités culturelles, etc.);
- La gestion des partenariats et réseautage : identification des partenaires clés pour la paix et stratégie pour établir des collaborations plus efficaces.

## IX. TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES MODULES DE FORMATION

| Jours  | Point / Thème                                                              | Sessions                                                                                                                                                                                                     |
|--------|----------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Jour 1 | <b>Cérémonie d'Ouverture &amp; Point A et B</b>                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cérémonie</li> <li>- Session 1 : Mandat de FONAREV</li> <li>- Sessions 2-5 : Concepts clés, mémoire, analyse des conflits, témoignage</li> </ul>                    |
| Jour 2 | <b>Point C : Prévention, Résolution et Transformation des Conflits</b>     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sessions 6-12 : Artisan de paix, traumatisme collectif, techniques de médiation, rôle des leaders, implication des femmes/jeunes, reconstruction durable</li> </ul> |
| Jour 3 | <b>Point D : De l'Éducation à la Paix à la Planification Communautaire</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sessions 13-15 : Méthodes d'éducation, outils, mobilisation communautaire.</li> <li>- Clôture</li> </ul>                                                            |

## X. DÉROULEMENT DE L'ATELIER

### PREMIÈRE JOURNÉE

La première journée a connu deux moments : la cérémonie d'ouverture et les travaux des Point A et Point B.

#### 1. Cérémonie d'ouverture

La première journée a enregistré les interventions du Chargé des formations de FONAREV et du Directeur adjoint chargé des réparations et du Consultant Principal de l'atelier d'apprentissage.

Au nom du Directeur Général du FONAREV, Monsieur Adriel TSHIBANGU a remercié l'ensemble des participants qui ont répondu présent à cet atelier. Il a exprimé sa reconnaissance à l'équipe de la Direction des Réparations et du Programme EDUPAX, avant d'inviter les participants à être assidus et ponctuels durant tout le temps de cet atelier. Il les a également invités à tirer profit des échanges qui auront lieu. Pour terminer, il a renouvelé l'engagement du FONAREV à soutenir les actions de la Direction des Réparations et du Programme EDUPAX en matière de prévention des violences et des conflits, de cohésion sociale et de consolidation de la paix. C'est avec cet appel qu'il a déclaré ouvert, au nom du Directeur Général de FONAREV, cet atelier d'**apprentissage à la prévention et à la transformation des dynamiques des violences et des conflits allant de l'éducation à la prévention des violences et des conflits à l'artisan efficace de la paix et de la réconciliation communautaire.**

Le Consultant Principal de l'atelier, Prof. Dr Dib – Israel MUKENGE WA KALONDA MANGO'O à son tour, a remercié le FONAREV, la Direction des Réparations et le Programme EDUPAX pour l'organisation de cet atelier avant de présenter le contenu et le programme de l'atelier de trois jours.

Le Directeur adjoint chargé des réparations, Monsieur Antoine STOMBOLI, quant à lui, a rappelé aux participants le mandat et la mission de FONAREV et surtout du programme EDUPAX dans les programmes du FONAREV avant de commencer son intervention du jour.

## 2. Formation proment-dite

### POINT A. : EDUPAX / FONAREV : MANDAT, MISSION ET LIENS AVEC LES PROGRAMMES DE RÉPARATIONS

#### Intitulé de la session 1 :

#### Module A.1 : Mandat et mission de FONAREV : EDUPAX dans les programmes du FONAREV

- Nom et fonction du présentateur : **Antoine STOMBOLI, *Directeur adjoint en charge des réparations au FONAREV.***

Après avoir passé en revue la définition des quelques concepts clés des réparations et leur incidence sur l'éducation à la paix et à la culture de la mémoire, Mr Stomboli a présenté un exposé riche et captivant centré sur les violations et leurs conséquences sur les individus et sur les communautés ; les réparations individuelles et collectives, les communautés victimes et les communautés affectées ; les préjudices collectifs ; l'identification de la situation qui relève d'une communauté victime ou d'une communauté affectée ; les préjudices collectifs à partir des faits ; la synchronisation d'une ou de plusieurs composantes EDUPAX en justifiant le lien réparateur ainsi que l'identification des besoins qui dépassent EDUPAX et les risques à mitiger dans une logique de réparation intégrale.

Les échanges ont porté sur les expériences des autres pays tel que la Colombie, l'Argentine et le Kosovo.

### POINT B. : COMPRENDRE LES DIMENSIONS PROFONDES DE LA PAIX ET DES CONFLITS

#### Intitulé de la session 2 :

#### Module B.1 : Concepts clés : paix, conflit, violence, justice, mémoire individuelle et collective et approches opérationnelles du processus de réparation.

- Nom et fonction du présentateur : **Prof. Dr. Adolphe KILOMBA SUMAILI ; *Avocat, Professeur de droit international et Directeur du Centre Congolais de la Justice Transitionnelle et de la sécurité humaine(CCJT-SH).***

Dans son exposé introductif, le Prof. Adolphe KILOMBA SUMAILI a tout d'abord défini les concepts clés : la paix ; les conflits ; les violences, la mémoire individuelle et collective et

les approches opérationnelles de réparation. En effet, la réparation est une action qui vise à compenser le préjudice subi par une personne. Ce préjudice peut être corporel, matériel ou moral. Le processus de réparation est régi par le principe fondamental de réparation intégrale. Les approches opérations de réparation consistent à traduire des cadres juridiques théoriques en programmes de terrains tangibles. Ces modèles intègrent des mécanismes de mise en œuvre, allant des réparations pécuniaires aux indemnisations en nature, en passant par l'accompagnement psycho-social.

L'intervenant a présenté la paix comme un état de calme ou de tranquillité ainsi que l'absence de perturbation, de trouble, de guerre et de conflit. Les conflits ont été présentés comme une situation dans laquelle deux ou plusieurs parties pensent avoir des objectifs qui ne sont pas compatibles tout en démontrant que les conflits peuvent être positifs comme négatifs. Il a présenté les violences comme pouvant être des actions, des mots, des attitudes, des structures ou des systèmes qui causent des dégâts et dommages physiques, psychologiques, sociaux ou environnementaux et/ou empêchent les gens d'atteindre leur potentiel.

Pour ce qui concerne la justice, l'intervenant a donné les trois grandes facettes de la justice : **la justice comme idéal moral** : une vertu qui consiste à donner à chacun ce qui lui est dû. Elle est symbolisée par la balance (qui pèse le pour et le contre) et le glaive (symbole de la sanction) ; **la justice comme institution** : le système public (Palais de justice, cours, tribunaux) chargé de juger les litiges et de faire respecter le droit. Elle incarne le pouvoir judiciaire et **la justice sociale** qui désigne la répartition équitable des richesses, des opportunités et des droits au sein de la société.

Les échanges ont porté sur la justice comme idéal moral et la justice sociale dans une région déchirée par les violences et des conflits.

### **Intitulé de la session 3 :**

**Module B.2 :** Mémoire collective et importance de la paix dans le contexte de la RDC : la place de la justice transitionnelle et de la réparation.

- Nom et fonction du présentateur : **Prof. Dr. Adolphe KILOMBA SUMAILI** (suppra).

Dans son deuxième exposé, le Prof. Adolphe KILOMBA SUMAILI a épinglé le contexte historique et la création de la justice transitionnelle par la professeure Ruti Teitel. Il a démontré que la justice transitionnelle est un instrument de gestion des périodes qui suivent la chute des régimes sauvages comme il en avait été le cas en Amérique latine pendant la guerre froide. Par ailleurs, il a développé les concepts en lien avec la réparation, la mémoire collective, les garanties de non-répétition et l'importance de la paix dans un

contexte des violences et des conflits en RDC. Le Professeur a mentionné qu'il existe cinq piliers de la justice transitionnelle au lieu de quatre sur base de diverses expériences dans le monde à savoir le droit à la vérité, les poursuites pénales, la clémence (en amont et en aval), le droit aux réparations et les garanties de non-répétition. L'orateur a relevé trois conceptions de la justice transitionnelle à savoir la conception holistique (droit à la vérité, les poursuites pénales, la clémence en amont-amnistie et la clémence en aval-la grâce et la libération conditionnelle, le droit à la réparation et les garanties de non-répétition); la conception sélective (choisir une combinaison de deux pilier au minimum) et la conception monolithique (un seul pilier parmi les cinq).

Les échanges ont porté sur la réparation en faveur des victimes des violences et des conflits en RDC à la lumière de la justice transitionnelle.

#### Intitulé de la session 4 :

**Module B.3 :** Analyse et compréhension des conflits pour un processus efficace de réparation en faveur des victimes (conséquences des violences et des conflits, les bourreaux, les victimes, mémoire et processus de réparation).

- Nom et fonction du présentateur : **Prof. Dr. Dib – Israël MUKENGE WA KALONDA MANGO'O**, Professeur des sciences de gouvernance, paix, sécurité et études des conflits à Friedrich-Alexander-Universität Erlangen Nürnberg (Allemagne); de gestion des conflits; de grands problèmes de gouvernance, de sécurité et de paix à l'Université Pédagogique Nationale (RDC) et Recteur de l'Université pour la Paix en Afrique.

A la lumière de la première intervention du Prof Adolphe KILOMBA SUMAILI, le Prof. Dib Israël MUKENGE WA KALONDA MANGO'O est revenu sur les différentes définitions du conflit qui ont été fournies et qui sont susceptibles d'aboutir aux résultats constructifs et/ou positifs. Toutes les composantes de sa définition impliquent une opposition, une contradiction, un désaccord à propos des idées, opinions, points de vue, croyance, intérêt et besoin des individus. Il a souligné et insisté que le conflit repose sur trois mots clés : une ***divergence***, un ***objet*** et une ***dimension spacio-temporelle*** avant de dégager les **sortes des conflits** (conflits d'intérêts, de pouvoir, identitaires, de valeur, affectifs, interculturels, etc.) ; les **types des conflits** (conflits intra-personnels, interpersonnels, intra-groupes, inter-groupes) ; les causes (des besoins pratiques et des intérêts divergents); les **attitudes face aux conflits** (le retrait ou déni, l'étouffement ou l'aplanissement, la domination, le compromis, la collaboration).

Il a relevé qu'en face de tout conflit, l'on doit considérer trois catégories d'acteurs : les *acteurs directs ou acteurs primaires*, les *acteurs indirects ou acteurs secondaires* et les *tierces personnes*.

**Les acteurs directs ou acteurs primaires** (ceux qui s'affrontent directement et **les acteurs indirects ou acteurs secondaires** (ceux qui soutiennent matériellement, financièrement, idéologiquement ou socialement). Ces acteurs (ressortissants de la même région, parents, amis ou relations sociales, professionnelle ou économique). Il a souligné que les acteurs, qu'ils soient directs ou indirects peuvent être internes (sur le même site que les protagonistes) et/ou externes (en dehors du site de l'affrontement). Cela est très important surtout quand il faut gérer les conflits dont les ficelles sont tirées de l'extérieur. Il y a la même interrelation entre ces différents acteurs c'est-à-dire que les acteurs directs peuvent devenir les acteurs indirects et vice versa en fonction de l'évolution du contexte et du conflit. Les acteurs externes peuvent aussi devenir les acteurs directs au cas où le conflit se transformerait en conflits de valeurs et quand ces derniers voudront prendre la chose à leur compte.

S'agissant des *tierces personnes*, elles ne sont pas directement concernées par le conflit mais peuvent aider les parties en conflit à résoudre leurs différends.

Les échanges ont consisté à nous interroger, nous comme tierces personnes, sur le moment idéal pour nous impliquer dans la gestion d'un conflit. Plus tôt nous nous impliquons mieux nous avons de chance de pouvoir le circonscrire (cas des conflits entre les peuples autochtones et les bantous à Nyunzu, au Tanganyika, entre les Banyamulenge et les Babembe à Fizi, au Sud – Kivu, entre les Teke et les Yaka au Bandundu, etc.).

## **Intitulé de la session 5 :**

**Module B.4 :** Comment présenter son témoignage de manière efficace ?

- Nom et fonction du présentateur : **Prof. Dr. Adolphe KILOMBA SUMAILI (supra).**

Dans son troisième exposé, le Prof. Adolphe KILOMBA s'est appesanti sur la présentation d'un témoignage percutant ; les étapes d'un témoignage efficace et finir par les orientations techniques coulées sous formes des conseils pratiques à suivre.

Pour ce qui concerne un témoignage, l'intervenant a démontré que pour présenter un témoignage saisissant, il faut directement aller à l'essentiel en structurant le récit autour de trois temps forts : le contexte (le problème initial), la résolution (votre expérience ou

action) et le dénouement (l'impact concret). Il a recommandé d'adapter chaque fois la durée selon la plateforme, en limitant le récit à environ 3 minutes à l'oral.

Quant aux étapes essentielles, il s'agit notamment :

- **Du contexte** : présentez clairement la situation, le problème rencontré ou l'événement vécu sans utiliser de jargon.
- **De la résolution** : décrivez précisément ce que vous avez observé ou fait, en apportant des détails concrets.
- **De l'émotion** : partagez vos réflexions personnelles et comment l'événement vous a affecté pour rendre l'histoire authentique et universelle.
- **De la conclusion** : résumez brièvement votre expérience et tirez-en une morale ou une leçon.

Les échanges ont porté sur les études des cas et la protection des témoins.

L'après-midi a été consacré à l'**Activité B.1** portant sur les discussions en groupes sous la supervision du Directeur adjoint en charge des Réparations, Monsieur Antoine STOMBOLI. Ces discussions ont porté sur l'identification des conflits locaux et les mécanismes de leur résolution avec un accent particulier sur les victimes directes et indirectes, la mémoire individuelle et collective, les causes profondes, types des conflits, les communautés victimes et les communautés affectées, les méthodes et les techniques (adaptées) de résolution des conflits ainsi que les contours d'approche de justice transitionnelle dans le processus de réparation.

## FIN DE LA PREMIÈRE JOURNÉE

## DEUXIÈME JOURNÉE

---

La deuxième journée a porté sur les travaux du Point C.

### POINT C. : ASPECTS DE PRÉVENTION, DE RÉOLUTION, DE TRANSFORMATION ET DE GESTION DES CONFLITS

#### Intitulé de la session 6 :

#### **Module C.1 : Renforcement comportemental pour être un artisan de paix efficace.** (éducation à la paix et interaction avec les communautés)

- Nom et fonction de la présentatrice : **Prof. Dr. Nana MANWANINA KIUMBA** : Psychologue et Professeure à l'Université de Kinshasa (RDC). Ses domaines de compétences sont entre autres, Psychologie sociale, santé au travail, harcèlement moral et résilience ; Communication scientifique, conférence, plaidoyer et sensibilisation ; Changement de mentalités ; accompagnement du changement ; formation de formateurs ou des pairs éducateurs ; Gouvernance, leadership, cohésion et unité nationales et Genre, paix, sécurité et résolution des conflits.

Dans le cadre du volet « Éducation à la paix et planification communautaire en RDC », ce module a proposé une formation comportementale complète destinée à outiller concrètement les futurs artisans de paix communautaires, à travers sept sections progressives.

La présentatrice a d'abord posé les fondements conceptuels en définissant l'artisan de paix comme un acteur communautaire qui crée, par ses comportements et ses actes, les conditions d'une coexistence pacifique. Elle a identifié cinq piliers comportementaux à savoir l'empathie, l'impartialité, l'écoute active, la résilience et l'inclusion. Elle les a inscrits dans un modèle de changement comportemental fondé sur la théorie de l'apprentissage social de *Bandura* (prise de conscience, acquisition d'attitudes, renforcement des compétences, pratique communautaire et impact durable).

Elle a ensuite détaillé la posture comportementale attendue : les trois formes d'empathie (cognitive, affective, compassionnelle) et leurs pratiques concrètes, la distinction entre impartialité et neutralité, les quatre étapes de l'écoute active, et le modèle de

Communication Non-Violente de Rosenberg (Observation–Sentiment–Besoin–Demande). Une diapositive sur l'anatomie du conflit a permis de distinguer positions visibles et causes profondes (besoins non satisfaits, traumatismes, inégalités structurelles). Elle a ensuite abordé la gestion des conflits par le dialogue, avec les six étapes de la médiation communautaire (préparation, ouverture, narration, exploration, négociation, accord/suivi), six techniques de dialogue (forum communautaire, cercles restauratifs, dialogue intergénérationnel et intercommunautaire, narration collective, médiation par les pairs), ainsi que les logiques complémentaires de prévention et de transformation des conflits. Un volet consacré à la résilience émotionnelle et au respect mutuel a d'abord présenté six stratégies de régulation (auto-régulation, pleine conscience, supervision, sens de la mission, réseau de soutien, soins de soi), mis en garde contre la fatigue de compassion et ses signes d'alerte, et détaillé le cycle émotionnel de gestion en situation de conflit (déclencheur–pause–identification–régulation–action), en lien avec les quatre piliers du respect mutuel selon l'UNESCO. La présentatrice a ensuite insisté sur l'inclusion des groupes marginalisés (femmes, jeunes, personnes handicapées, minorités, déplacés, personnes LGBTQIA+) comme condition de la paix durable, en s'appuyant sur la Résolution 1325 de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité et sur six stratégies concrètes d'inclusion (cartographie participative, représentation garantie, accessibilité, amplification des voix, sensibilisation, suivi différencié).

Enfin, le module a été conclu par cinq études de cas réels suivies de questions, des discussions en groupes et avant une synthèse-engagement personnel et un appel final à construire « un Congo fort et uni ».

### **Intitulé de la session 7 :**

#### **Module C.2 : Traumatisme collectif et guérison communautaire**

- Nom et fonction de la Présentatrice : **Prof. Dr. Nana MANWANINA KIUMBA** (supra).

Dans son deuxième exposé, la présentatrice a construit une réflexion progressive allant du cadrage théorique à des recommandations opérationnelles pour le contexte congolais. Elle a d'abord posé les bases conceptuelles en définissant le traumatisme collectif, la guérison communautaire et la résilience communautaire à partir de la littérature scientifique de référence (Herman, Erikson, Norris et al., Masten), puis a mobilisé six cadres théoriques complémentaires : le modèle de guérison par étapes, l'approche psychosociale, la théorie du capital social (Putnam), le cadre MHPSS de l'OMS/UNHCR, la philosophie Ubuntu et l'épigénétique du trauma intergénérationnel.

La présentatrice a ensuite dressé un état des lieux chiffré du traumatisme collectif en RDC (6,9 millions de déplacés, plus de 30 ans de conflits, 76 % de la population exposée), avant d'analyser en détail deux études de cas congolaises, le programme PEAR au Nord-Kivu et la réconciliation post-Kamuina Nsapu au Kasai, et trois expériences internationales comparables : la Commission Vérité et Réconciliation de Sierra Leone, la reconstruction psychosociale en Bosnie-Herzégovine et le processus de paix d'Irlande du Nord. Un tableau comparatif a permis de synthétiser les stratégies, l'ancrage culturel, les résultats et la durée de ces cinq expériences.

À partir de ces enseignements, elle a proposé un modèle intégré de guérison communautaire pour la RDC, articulant six dimensions (sécurité psychosociale, justice transitionnelle, culture et rituels, résilience collective, réconciliation sociale, mémoire collective), puis a décliné six stratégies pratiques directement transposables : programmes MHPSS communautaires, thérapie narrative collective, rituels de deuil culturellement adaptés, justice transitionnelle de type Baraza, éducation à la paix scolaire et renforcement des leaders communautaires. La présentation a également mis en lumière les obstacles structurels à la guérison communautaire en RDC (conflits actifs, pénurie de ressources MHPSS, méfiance institutionnelle, diversité culturelle, trauma intergénérationnel, sous-financement), ainsi que le rôle central des femmes congolaises comme gardiennes du tissu social et actrices de réconciliation, en s'appuyant notamment sur des réseaux comme LINAPYCO et la LIFPL.

Le module s'est conclu par des indicateurs de suivi-évaluation multidimensionnels (psychologique, social, institutionnel, culturel) et un appel à l'action structuré autour de la formation de facilitateurs, du plaidoyer pour le financement et de l'ancrage des interventions dans les savoirs locaux.

### **Intitulé de la session 8 :**

#### **Module C.3 : Prévention des violences et des conflits :**

- Méthodes de prévention des violences et des conflits : approches pratiques d'éducation à la culture de la paix, de la non-violence et de la réconciliation communautaire.
- Nom et fonction de la présentatrice : **Prof. Dr. Tryphène MUADI MVULA**, Professeure de géostratégie, Irénologie (études de paix et de conflits) et cybercriminalité à l'Université Pédagogique Nationale (RDC).

La Professeure **Tryphène MUADI** a commencé son expé par les généralités sur la prévention des violences et des conflits en soulignant que la prévention des conflits consiste à agir avant l'escalade des tensions afin d'éviter que des désaccords ou frustrations ne se transforment en violences ouvertes. Ceci dit que la prévention des conflits vise à anticiper les risques, réduire les facteurs déclencheurs et renforcer les capacités locales de régulation pacifique avant d'en développer les *signes précoces* (les rumeurs persistantes, les accusations entre groupes, les insultes ou la stigmatisation, le refus de dialogue, les méfiances croissantes et les petits incidents répétés) ; les *niveaux de prévention* (le niveau primaire, secondaire et tertiaire. Ces trois niveaux correspondent à trois moments différents d'intervention : avant que le conflit n'éclate, au moment où les tensions deviennent visibles, après les violences ou après un conflit, afin d'éviter la rechute) ; les *méthodes pratiques* (l'éducation à la culture de la non-violence et de la paix, l'alerte précoce communautaire, les espaces locaux de dialogue, l'inclusion des acteurs clés et l'intervention rapide de proximité sur la réflexion sur la pratique de la paix).

Elle a ensuite mis un accent sur les différents aspects de la prévention des conflits à savoir la diplomatie préventive, l'action sur les situations pré-confliktuelles et les actions sur les conflits naissants.

Elle a en outre présenté les mécanismes de prévention qui se regroupent en deux catégories à savoir :

- les mécanismes traditionnels,
- les mécanismes modernes.

S'agissant des mécanismes traditionnels, elle a mentionné le proverbe, le conte, le totem, le masque, les alliances interethniques et la parenté à plaisanterie. Enfin, en ce qui concerne les mécanismes modernes, elle a relevé l'alerte précoce, le Cadre Permanent de dialogue et le jumelage.

Les échanges ont porté sur la nécessité de réintégrer certains mécanismes traditionnels tels que les alliances à plaisanterie dans les habitudes afin de réduire les conflits en Côte d'Ivoire à titre d'exemple. Les participants ont également évoqué le retard dans la réponse à certaines situations de crises qui ont été détectées par l'alerte précoce.

#### **Intitulé de la session 9 :**

- Techniques de médiation de négociation : Dialogue, médiation, négociation et arbitrage.
- Nom et fonction de la Présentatrice : **Prof. Dr. Tryphène MUADI MVULA** (suppra).

La présentatrice a ouvert par l'exposé sur les généralités sur le dialogue, la médiation, les négociations et l'arbitrage en se basant sur des exercices préparatifs. Elle a ensuite mis un accent sur leurs étapes ainsi que les conditions de leur réussite.

Elle a en suite présenté des images en lien avec le dialogue, la médiation, les négociations et l'arbitrage. Les commentaires de ces images ont permis de déboucher sur le contenu thématique de chaque concept et d'en établir la différence.

Elle a défini la négociation comme « un dialogue centré sur un problème à résoudre et visant un accord mutuellement acceptable ». A la différence de la médiation, les négociations ne font pas intervenir une tierce personne. Les échanges se font entre les deux parties concernées.

Elle a souligné que pendant longtemps la négociation était assimilée à la diplomatie. Par voie de conséquence, on observe que la négociation est toujours associée à la notion de conflit : ou bien elle précède un conflit « potentiel », plus fréquemment il intervient pendant ou à la fin des hostilités. Elle apparaît donc comme une confrontation **pacifique** mais elle est étroitement liée à l'exercice de la **violence**. En d'autres termes, quand les hommes ou les puissances s'affrontent, les négociateurs sont toujours prêts « en coulisse » à traduire autour du « tapis vert », les gains et les pertes, les concessions et les nouveaux équilibres entre les belligérants. On distingue deux types de négociations : distributif et intégratif.

- Distributif, les parties veulent chacune gagner beaucoup plus que l'autre.
- Intégratif, les parties veulent trouver, de façon consensuelle, un terrain d'entente.

A cet effet, les étapes suivantes de négociation sont à prendre en considération pour une meilleure résolution du conflit. Il s'agit :

- a) *Identification du problème* : il s'agit de connaître les différents aspects du problème ;
- b) *Précision des objectifs* : définir les besoins et les souhaits ;
- c) *Sélection d'une stratégie* : trouver les méthodes d'intervention ;
- d) *Examiner les actions de la partie adverse* : Examiner et analyser les idées de l'autre ;
- e) *Négociation* : L'interaction et la communication entre les parties ;
- f) *Evaluation* : Analyser les possibilités liées aux interactions et communications es parties ;
- g) *Conclusion* : Trouver une solution acceptable par les parties en conflit.

Pour une négociation efficace, il faut tenir compte des éléments suivants :

- *Se connaître soi-même* : connaître ses défauts, ses aptitudes et ses besoins ;
- *S'informer* : Faire des recherches afin d'avoir une bonne compréhension du sujet ;
- *Connaître l'autre partie* : Avoir une idée précise sur le comportement, le besoin et les intérêts de l'autre partie ;
- *Créer une atmosphère de confiance* : Sans confiance entre les parties, la négociation ne peut pas aboutir. Ainsi, il faut être honnête, respectueux, compétent, discret, sur et avoir une attitude calme ;
- *Être un bon communicateur* : Être attentif aux messages non verbales et être clair et précis dans ce qu'on dit ;
- *Trouver des solutions de rechange* : Envisager d'autres possibilités en cas d'échec de la première solution.

La présentatrice a fait noter ici que la communication dans les négociations, constitue un élément important. Cependant, elle est souvent à l'origine de certaines incompréhensions. Elle n'est pas seulement l'acte de parler et d'écouter. La négociation incluse les gestes, la culture et les expériences. Une bonne négociation nécessite :

- *l'observation* : elle peut nous apprendre beaucoup de choses. Par exemple, les gestes, le visage, les expressions peuvent aider à connaître le comportement de l'autre ;
- *la perception et la perspicacité* : ne pas présumer ce que pense l'autre ; mettre de côté ses perceptions personnelles et poser des questions pour mieux comprendre l'intervention de l'autre ;
- *l'écoute active* : écouter attentivement pour bien comprendre l'autre ;
- *ne pas tirer des conclusions hâtives* : écouter patiemment l'autre partie pour bien réfléchir avant de prendre la parole.

Le déroulement du processus de la négociation entre les protagonistes s'opère de la manière suivante :

- *ouverture* : une séance de médiation se déroule dans un temps bien déterminé ; la séance doit se tenir dans un endroit neutre ; le médiateur commence les présentations et explique le déroulement de la séance ;
- *le temps d'écouter* : répondre à la question : Qu'est-ce qui s'est passé ? » ; toutes les parties doivent disposer équitablement d'un intervalle de temps pour s'exprimer.
- *Les échéances* : la discussion doit permettre à chaque partie de donner des explications et d'exposer ses demandes.

- *Chercher une solution* : demander aux parties : « Qu'est-ce qu'on peut faire maintenant pour régler le problème ? », faire quelques propositions, les discuter et les analyser point par point pour aboutir à une solution convenable et acceptable par les deux parties.
- *Clôture* : répéter la solution finalement adoptée et féliciter les parties pour une médiation réussie ; en l'absence des solutions à l'issue de la première séance, programmer d'autres séances.

La médiation quant à elle, fait référence à l'intervention d'une troisième partie (une tierce personne) dans le processus de réconciliation des parties en conflit. Le médiateur doit être objectif, honnête et sans intérêt dans le processus de la négociation. Une personne peut assurer la médiation et un corps de médiation est créé pour assumer cette responsabilité selon la gravité du conflit.

Le médiateur dans une résolution de conflit doit posséder les qualités suivantes :

- *l'impartialité* : être juste et ne pas favoriser une des parties, être neutre ;
- *le respect et la confiance des autres* : respecter les parties et ne pas se monter au-dessus d'elle. Aussi le médiateur doit-il inspirer le respect et la confiance aux deux parties ;
- *la créativité* : être intelligent, subtil et envisager rapidement les propositions des solutions ;
- *la tolérance* : le médiateur doit tolérer les points de vue des autres, leurs croyances et leurs conduites mêmes si il ne les approuve pas ;
- *la patience* : avoir un minimum de temps d'écoute et être tenace pour résoudre les conflits ;
- *la confidentialité* : les parties en conflit doivent avoir l'assurance que le caractère confidentiel des informations fournies est sauvegardé ; ainsi le médiateur doit donner l'assurance d'un haut degré de confidentialité ;
- *L'aptitude à affronter les situations tendues et chargées d'émotions* : être calme face aux situations difficiles et faire preuve de subtilité dans les résolutions des problèmes.

Pour ce qui concerne l'arbitrage, la Présentatrice a souligné que l'arbitrage consiste en la proposition d'une solution qui est fondée sur le Droit. La solution avancée par l'arbitre est obligatoire. L'arbitrage en gestion des conflits communautaires est un mode alternatif de résolution des différends (MARD). Il consiste à confier la résolution d'un litige à un ou plusieurs tiers impartiaux (les arbitres) choisis par les parties, qui écoutent les

protagonistes et rendent une décision exécutoire appelée "sentence arbitrale". Contrairement à la médiation ou la conciliation (c'est une médiation proposée par une Commission créée à l'effet de faciliter la solution pacifique des différends) où le tiers aide les parties à trouver un accord, l'arbitre tranche le conflit en se substituant au juge.

Suite à cet exposé, une mise en situation réelle a été faite sur le dialogue, la médiation, les négociations et l'arbitrage. En introduction, la présentatrice a défilé une série d'images partant de la naissance d'un conflit à l'escalade de la violence. Ces images ont permis aux participants de mettre en pratique la phase théorique développée en amont.

La poursuite des actions de cohésion sociale sur toute l'étendue du territoire et les valeurs de la cohésion sociale ont fait l'objet d'échanges entre les participants. Les participants ont perçu la complexité de l'exercice de dialogue, de médiation, de négociations et d'arbitrage et ont retenu la nécessité d'œuvrer pour le maintien de la paix dans la communautés, avec la communauté et par la communauté.

Pour finir ses présentations, Madame la Professeure Dr Tryphène MUADI a fait une brève présentation sur le thème de « la paix possible en RDC » pour motiver les relais à œuvrer activement pour la paix en RDC.

Après avoir souligné leurs caractéristiques, des études des cas ont été soumises aux participants avant d'achever ce module par la pratique de négociation, de médiation et d'arbitrage par les participants sur la base de quelques cas des conflits vécus en RDC.

## **Intitulé de la session 10 :**

### **Module C.4 : Rôle des leaders communautaires :**

- Responsabilités des leaders dans la promotion de la paix et la réponse communautaire face à une tension
- Leadership communautaire pour la paix : Rôle stratégique des leaders dans la prévention des violences et des conflits
- Plaidoyer communautaire pour la paix : Techniques de plaidoyer pour la paix, la cohésion sociale et la réconciliation.

- Nom et fonction des présentatrices : **Madame Seraphine KILONGOZI MUSAMBI**, Juriste, spécialiste des questions des droits de l'homme.

À travers trois thématiques complémentaires, Madame Seraphine KILONGOZI a outillé les participants sur le rôle stratégique des leaders communautaires dans la consolidation de la paix et la prévention des violences en RDC.

#### Thème 1 : Rôle des leaders dans la promotion de la paix et la réponse aux tensions

La présentatrice a d'abord situé le contexte de la RDC, marqué par des décennies de conflits armés ayant fait des femmes et des filles les premières victimes, avec les violences sexuelles utilisées comme arme de guerre. Elle a rappelé le cadre juridique protecteur existant (Constitution, lois de 2006 et 2009) tout en soulignant les défis persistants : faible présence de l'État, corruption et impunité.

Les leaders communautaires ont été définis comme des acteurs légitimes, reconnus et dignes de confiance, capables de mobiliser leurs communautés, de guider les actions collectives et de protéger les populations. Leur rôle est d'autant plus crucial que les populations se tournent souvent vers eux avant la police ou les tribunaux.

La formatrice a insisté sur quatre responsabilités clés du leader : écouter et dialoguer, prévenir les tensions, orienter les victimes vers les services appropriés, et promouvoir la réconciliation. Une attention particulière a été accordée à la gestion des rumeurs et des discours de haine, facteurs qui aggravent notablement l'insécurité. Le leader doit vérifier les informations avant de les partager et utiliser les réseaux sociaux pour diffuser des messages vérifiés.

Enfin, un modèle de réponse communautaire en cinq étapes a été présenté, complété par la dimension rituelle africaine : convocation par le chef, énoncé de la raison, confessions, offrandes et purification, promesse, et repas communautaire scellant la réconciliation.

#### Thème 2 : Leadership communautaire pour la paix – Prévention des violences et des conflits

Ce thème a mis l'accent sur la prévention proactive, distinguant le bon leader qui éteint les incendies du grand leader qui empêche les incendies de se déclarer.

La présentatrice a présenté la Stratégie Nationale de lutte contre les VBG (SNVBG) comme cadre d'action, avec ses cinq composantes et ses neuf axes prioritaires. Elle a insisté sur l'approche inclusive impliquant autorités administratives, judiciaires, forces de sécurité, associations communautaires, organisations des jeunes et des femmes, leaders traditionnels et religieux ainsi que les journalistes.

Les systèmes d'alerte précoce ont été abordés comme outils de détection des signes avant-coureurs de tensions. La formatrice a également souligné l'importance de la masculinité positive, impliquant les hommes et les garçons comme alliés essentiels dans la lutte contre les violences.

S'agissant de la médiation et de la résolution pacifique des conflits, elle a mis en avant l'efficacité des mécanismes coutumiers, notamment la palabre africaine et le rituel de réconciliation traditionnelle. L'éducation a été présentée comme un outil fondamental de paix, avec un accent particulier sur la protection des écoles comme « zones de paix ». Enfin, la formation des leaders religieux et traditionnels a été soulignée comme levier essentiel, à l'instar des expériences positives au Mali et au Niger.

### Thème 3 : Plaidoyer communautaire pour la paix

Le dernier thème a porté sur le plaidoyer communautaire, défini comme l'action du leader pour influencer les décideurs en faveur de la paix et de la justice.

La présentatrice a insisté sur la participation des femmes aux négociations de paix, rappelant que les accords de paix incluent souvent des formes de partage du pouvoir qui peuvent renforcer les identités patriarcales. Elle a présenté la politique des quotas comme un outil qui fonctionne pour garantir la représentation des femmes.

Cinq techniques de plaidoyer ont été développées, issues du projet Talily Raike à Madagascar. La formatrice a encouragé les participants à rencontrer les autorités locales, à utiliser les médias, à rédiger des lettres signées par la communauté et à mobiliser les réseaux existants pour faire avancer la cause de la paix.

Enfin, elle a présenté le FONAREV et son approche centrée sur les survivants, en lien avec les quatre piliers de prise en charge holistique développés par la Fondation Panzi. Elle a montré comment le plaidoyer communautaire peut contribuer à la réparation en faveur des victimes et aux garanties de non-répétition.

Les échanges ont porté sur les expériences concrètes des participants en matière de médiation, les défis de la gestion des rumeurs sur les réseaux sociaux et les opportunités offertes par le FONAREV pour renforcer le plaidoyer en faveur des victimes.

### Intitulé de la session 11 :

**Module C.5 : L'implication des femmes et des jeunes dans les dynamiques et initiatives de paix : stratégie communautaire de consolidation de la paix :**

- Le *rôle de la jeunesse* dans la consolidation de la paix. La jeunesse et la prévention des conflits
  - Le *rôle de la femme* dans la consolidation de la paix : Rôle de la femme et la prévention des conflits.
- Nom et fonction du présentateur : **Madame Seraphine KILONGOZI MUSAMBI** (supra).

Cette session a mis en lumière le rôle essentiel des femmes et des jeunes comme acteurs incontournables de la consolidation de la paix en RDC en s'appuyant sur des données probantes et des expériences de terrain.

**Point 1 : Pourquoi les jeunes et les femmes sont des acteurs fondamentaux à la paix?**

La présentatrice a d'abord démontré, à partir des travaux de l'UNFPA (2010), trois raisons fondamentales justifiant l'intégration des femmes et des jeunes dans les initiatives de paix. Premièrement, ils représentent la majorité de la population et les ignorer revient à ignorer la moitié de la communauté. Deuxièmement, ils sont les plus touchés par la pauvreté et les violences, ce qui les rend particulièrement vulnérables sans soutien adéquat. Troisièmement, ils ne sont pas seulement des victimes, mais aussi des acteurs de paix dotés d'énergie, de créativité et d'une capacité d'influence sur leurs pairs.

**Point 2 : La jeunesse, actrice de la prévention**

Madame KILONGOZI a souligné le rôle stratégique des jeunes dans la prévention des conflits : ils peuvent désamorcer les tensions quotidiennes, jouer le rôle de « vérificateurs de rumeurs » et devenir des ambassadeurs de la paix au sein de leurs communautés. Elle a toutefois alerté sur les risques auxquels ils sont exposés sans soutien : chômage, marginalisation et recrutement par les groupes armés, menaçant ainsi une « génération perdue ». L'exemple du Niger, où les jeunes formés à la médiation ont fait baisser l'acceptation de la violence de 8 %, a illustré l'efficacité de ces approches. Un témoignage poignant d'un jeune du Nord-Kivu a montré comment un programme de formation peut offrir une alternative crédible à l'enrôlement dans les groupes armés.

**Point 3 : Les femmes, médiatrices et leaders de paix**

La formatrice a mis en avant l'apport spécifique des femmes dans les processus de paix : une vision holistique, un rôle crucial dans le rétablissement du tissu social et une

perception de fiabilité supérieure à celle des politiciens. Elle a cité l'exemple du Kenya et de l'Ouganda où des femmes médiatrices ont réuni des chefs traditionnels et des anciens voleurs pour signer quatre accords de paix ainsi que l'expérience de Goma où un groupe de 30 femmes formées à la médiation a résolu 15 conflits en six mois et accompagné plus de 50 victimes de violences sexuelles vers les services de prise en charge.

Deux témoignages ont particulièrement marqué les participants : celui d'une survivante des violences sexuelles au Sud-Kivu devenue médiatrice, et celui d'un maire ayant reconnu que l'inclusion des femmes dans les comités de paix accélérerait la résolution des conflits. Ces récits ont illustré la force transformatrice de l'engagement féminin.

Point 4 : Les outils pour agir-Formation, quotas, champions du genre

Enfin, la présentatrice a présenté les outils concrets pour renforcer l'implication des femmes et des jeunes : la formation aux techniques de médiation, les mécanismes de quotas pour garantir leur représentation dans les instances de décision, et le développement de « champions du genre » au sein des communautés. Elle a insisté sur la nécessité de changer le regard porté sur les jeunes, en les considérant non plus comme un problème, mais comme la solution. Un chef de village du territoire de Rutshuru en a témoigné : depuis qu'il a formé les jeunes à la médiation et leur a confié des responsabilités, son village est devenu plus calme.

Les échanges ont porté sur les défis pratiques de la mobilisation des jeunes et des femmes dans des contextes de forte insécurité, les stratégies pour surmonter les résistances culturelles et la nécessité d'un engagement soutenu des leaders communautaires pour créer un environnement favorable à leur pleine participation.

**Intitulé de la session 12 :**

**Module C.6 :** Comment reconstruire une paix durable dans une société (une communauté) déchirée par les violences et les conflits et envisager la situation post-conflit paisible ?

- Notions et concepts :
  - *Conflit (destabiliser le conflit),*
  - *Paix (stabiliser la paix),*
  - *Inclusion,*
  - *Dialogue intercommunautaire,*
  - *Réconciliation et réconciliation,*
  - *Cohabitation pacifique et cohésion sociale,*

- *Vivre ensemble et diversité culturelle*
- *Reconstruction sociale post-conflit.*
- Nom et fonction du présentateur : **Prof. Dr. Dib – Israël MUKENGE WA KALONDA MANGO'O** (suppra).

Dans son exposé sur le concept **conflit à détruire**, le Formateur a illustré schématiquement les *conflits politiques*, les *conflits identitaires*, les *conflits liés aux ressources*, les *troubles civils* et le *terrorisme*. Il a démontré que ces types de conflits causent et laissent un nombre important des victimes (des individus, comme des communautés). C'est le cas de la RDC. Il a souligné que dans des sociétés organisées, civilisées, les mécanismes appropriés (traditionnels et modernes) peuvent détruire un conflit en amont, au milieu et en aval. Il s'agit là de la prévention, de résolution et de transformation des conflits :

- la *prévention des conflits* peut être défini comme un ensemble de mesures visant à éviter le déclenchement des violences et à pérenniser l'équilibre social. Elle s'appuie sur la diplomatie préventive et le développement à long terme pour traiter les causes profondes (inégalités, accès aux ressources). La prévention des conflits est une approche proactive visant à neutraliser les déclencheurs de violence et à traiter les causes structurelles avant qu'une crise n'éclate. Elle repose sur des mécanismes d'anticipation, de dialogue et une gouvernance inclusive pour bâtir des sociétés résilientes. Elle repose sur les valeurs fondamentales humaines qui sont des principes moraux, éthiques et sociaux qui guident nos comportements. Agissant comme une boussole interne, elle favorise le bien vivre-ensemble, le respect de la dignité et de la cohésion sociale et fonde sa force sur le **respect et la dignité** : (fondement des droits humains, cette valeur garantit l'égalité et la reconnaissance de chaque individu, indépendamment de ses différences) ; sur la **liberté et l'autonomie** : (le droit de faire des choix, de penser par soi-même et d'agir en toute responsabilité) ; sur la **bienveillance et l'empathie** : (la volonté d'aider son prochain, de partager et d'agir avec compassion) ; sur l'**honnêteté et l'intégrité** : (la recherche de la vérité et la cohérence entre nos paroles, nos pensées et nos actions) et sur la **justice et l'équité** : (le désir d'un traitement impartial, juste et équilibré pour tous au sein de la société). **TUER LE CONFLIT DANS L'ŒUF!**
- La *résolution des conflits* est une démarche visant à surmonter un désaccord ou une opposition de manière pacifique et constructive. Pour désamorcer une tension, l'accent est mis sur la communication, l'écoute active et la recherche d'un compromis qui préserve les intérêts de chaque partie. **LE CONFLIT EST TUE APRES LE NŒUD ou LE CONFLIT EST TUE APRES DEVOUEMENT.**

- La ***transformation des conflits*** est une approche globale de consolidation de la paix. Plutôt que de simplement chercher à étouffer un désaccord, elle s'attaque aux causes profondes du conflit en modifiant les structures sociales, les relations et les dynamiques de pouvoir qui alimentent la violence ou l'injustice. Les principes fondamentaux de cette approche s'articulent autour de plusieurs axes essentiels :

Quant au concept **stabiliser la paix**, le Formateur a épinglé la *stabilisation de la paix* comme étant un processus multidimensionnel visant à empêcher la rechute dans la violence, à instaurer une confiance durable entre l'État et ses citoyens. Elle s'appuie sur des efforts de sécurité, de dialogue et de développement. La paix comme le bien-être individuel et social, l'harmonie, la quiétude, la non-violence et le sentiment de sécurité, bien qu'il existe plusieurs types de paix mais qui se résument tous en la paix avec soi-même et la paix avec les autres. Il s'agit du dialogue participatif, la coopération, l'égalité, la bonne gouvernance et la réconciliation.

En ce qui concerne la cohésion sociale, le Formateur a indiqué qu'elle renvoie à une situation dans laquelle les membres d'une société entretiennent des liens sociaux, partagent les mêmes valeurs et ont le sentiment d'appartenir à une même collectivité. Cela est fondé sur la culture de la paix entant qu'ensemble des valeurs, des attitudes et des modes de vie qui rejettent la violence et les conflits au sein de la société. Il faut souligner ici que la réconciliation est une valeur de la cohésion sociale et pour une véritable réconciliation, quatre conditions ont été relevées. Il s'agit de :

- Le droit à la vérité
- Le droit à la justice
- Le droit à la réparation
- Le droit à la garantie de la non-répétition

Il a en suite développé les concepts clés en lien avec la reconstruction d'une paix durable dans une société (une communauté) déchirée par les violences et les conflits et envisager la situation post-conflit paisible.

Les valeurs de la paix ont été examinées par le formateur et les participants.

## FIN DE LA DEUXIÈME JOURNÉE



## TROISIÈME JOURNÉE

---

La deuxième journée a porté sur les travaux du Point D.

### POINT D. : DE L'ÉDUCATION INDIVIDUELLE À LA PAIX, A LA PLANIFICATION COMMUNAUTAIRE

#### Intitulé de la session 13 :

**Module D.1 :** Méthodes d'éducation à la paix et à la culture mémorielle : la mémoire comme outil pédagogique et préventif et de garantie de non-répétition.

- Nom et fonction du présentateur : **Prof. Dr. Joachim MUKAU EBWEL.** ; Professeur à la Faculté de psychologie et sciences de l'éducation à l'Université Pédagogique Nationale (RDC).

L'Intervenant dans son exposé introductif a passé en revue les quelques notions des conflits abordés par les précédents intervenants avant de s'atteler sur la mémoire comme outil pédagogique et préventif et de garantie de non-répétition. Il a démontré que dans les sociétés marquées par les conflits armés et les violences, notamment les violences sexuelles et les crimes graves (génocide, crimes contre l'humanité, crimes de guerre), comme en RDC, la mémoire joue un rôle fondamental. La question de la mémoire devient centrale parce qu'elle permet de **comprendre le passé**, de **donner du sens au présent** et de **préparer un avenir pacifique** en vue non seulement de **réparer les torts causés aux victimes**, mais également de **prévenir la répétition desdites violences**. Il a démontré que l'éducation à la paix s'appuie ainsi sur la **culture mémorielle** pour transformer les expériences traumatiques en **ressources éducatives et préventives**.

Les échanges ont porté sur la question suivante : **comment utiliser la mémoire pour éviter la répétition des violences ?**

Après les discussions entre les participants, l'Intervenant a proposé quelques pistes de solution théorique en suggérant la compréhension et le renforcement des concepts clés ci-après : **Mémoire collective, Devoir de mémoire, Éducation à la paix.**

#### Intitulé de la session 14 :

**Module D.2 : Outils d'éducation à la paix : Activités éducatives comme outil de transmission intergénérationnelle des valeurs de paix.**

- Nom et fonction du présentateur : **Prof. Dr. Joachim MUKAU EBWEL** (supra).

Dans son deuxième exposé, l'Intervenant a présenté cinq fondements essentiels pour transformer les ennemis en partenaires, car l'éducation à la paix vise à reconstruire la confiance et favoriser le dialogue. Il a développé les cinq fondements d'éducation à la paix de la manière suivante :

1. Fondement philosophique : la paix comme construction sociale en démontrant que l'éducation à la paix repose sur l'idée que la paix n'est pas seulement l'absence de guerre, mais une construction sociale dynamique (paix négative = absence de violence, paix positive = justice sociale, équité et inclusion) et la méthode éducative vise donc à construire une paix positive durable.
2. Fondement éducatif : l'éducation comme levier de transformation : l'éducation est considérée comme un outil central pour transformer les sociétés, car elle façonne les comportements et les valeurs. Elle permet de prévenir les conflits. Elle développe des compétences comme l'empathie et l'esprit critique. Elle doit être transformatrice et orientée vers la paix.
3. Fondement psychosocial : transformation des attitudes et comportements : l'éducation à la paix agit sur trois dimensions : connaissances (causes des conflits), attitudes (tolérance, respect), compétences (résolution de conflits) et considère l'apprenant comme un acteur de changement et non un simple récepteur.
4. Fondement socioculturel : prise en compte des identités et de la diversité : les conflits sont souvent liés aux facteurs suivants : identités ethniques, inégalités sociales, exclusion politique. L'éducation peut soit aggraver, soit réduire les conflits, selon qu'elle favorise ou non l'inclusion et la diversité. La méthode éducative doit être inclusive et sensible aux contextes culturels.
5. Fondement relationnel : transformation des relations sociales. La paix passe par la transformation des relations et développe une « **imagination morale** » permettant de voir l'autre autrement. Il s'agit ici de la question du changement de paradigme social.

Les échanges ont porté sur comment faire pour que ces fondements d'éducation à la paix deviennent des outils de transmission intergénérationnelle d'éducation à la non-violence et de la paix dans les actions et interventions du Programme EDUPAX en RDC ?

### **Intitulé de la session 15 :**

**Module D.3 :** Mobilisation de la communauté à la prévention des violences et des conflits : comment intégrer la culture de la paix et de la non-violence dans les activités communautaires et éducatives :

- Le rôle des médias dans la prévention des violences et des conflits et dans l'intégration de la culture de la paix et de la non-violence dans les activités communautaires et éducatives.

- Nom et fonction de la Présentatrice : **Madame Elodie NTAMUZINDA W'IGULU**, Experte en Genre, Elections, Bonne Gouvernance et Médiation des conflits.

Ce module met en vedette le rôle stratégique des journalistes et des médias dans la promotion de l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité (FPS), particulièrement dans le contexte de la RDC, marqué par des conflits persistants, notamment dans sa partie orientale.

La présentation retrace d'abord le parcours historique de la femme congolaise depuis les périodes de solidarité communautaire jusqu'aux conséquences de la colonisation, de l'exploitation du caoutchouc, des guerres, des violences et des crises successives. Malgré ces nombreuses épreuves, la femme congolaise demeure une actrice essentielle de résilience, de dialogue, de cohésion sociale et de reconstruction nationale.

En outre, le module souligne que les médias, considérés comme le quatrième pouvoir, exercent une influence déterminante sur la perception des conflits et sur la consolidation de la paix. Dans un environnement où circulent rapidement les informations et les discours, les journalistes ont la responsabilité de promouvoir une information exacte, équilibrée et vérifiée, tout en privilégiant le dialogue, la réconciliation et le vivre-ensemble.

Plusieurs responsabilités essentielles sont mises en avant. Les médias doivent informer avec professionnalisme et impartialité, promouvoir une culture de paix, offrir une tribune d'expression aux victimes et aux communautés affectées, valoriser les initiatives locales de paix, renforcer l'éducation citoyenne, contribuer aux mécanismes d'alerte précoce et

favoriser l'unité nationale. À travers ces actions, ils participent activement à la prévention des conflits et au renforcement de la cohésion sociale.

Le module rappelle également les pratiques à proscrire. Les journalistes sont appelés à éviter la diffusion de discours de haine, les informations non vérifiées, l'instrumentalisation de la souffrance des victimes, la propagande politique, la polarisation du débat public ainsi que la divulgation d'informations susceptibles de compromettre les efforts de médiation et de paix.

Enfin, un appel est lancé aux professionnels des médias afin qu'ils deviennent de véritables partenaires de la paix en adoptant un journalisme sensible aux conflits, fondé sur l'éthique, la responsabilité, la recherche de la vérité, le respect de la dignité humaine et la promotion du dialogue. Le module conclut que la paix ne se construit pas uniquement autour des tables de négociation, mais également grâce aux médias qui façonnent l'opinion publique et influencent durablement les comportements des citoyens.

#### **Intitulé de la session 16 :**

- La mise en œuvre des initiatives de paix : élaboration de plan d'actions local pour la paix (activités culturelles, etc.).
- Nom et fonction du présentateur : **Madame Elodie NTAMUZINDA W'IGULU** (supra).

Le module recommande plusieurs stratégies de prévention, notamment la détection précoce des risques, la veille communautaire, la mise en place de comités de vigilance, le dialogue communautaire, l'éducation à la paix, la sensibilisation au vivre-ensemble et le respect de la diversité culturelle et religieuse. Il encourage également des actions concrètes telles que la création de centres de paix, le développement d'activités génératrices de revenus, les programmes éducatifs, les clubs de jeunes et les mécanismes de justice transitionnelle afin de renforcer durablement la résilience des communautés.

Une attention particulière est accordée au rôle des médias comme acteurs majeurs de la consolidation de la paix. Les professionnels des médias sont appelés à diffuser une information fiable, promouvoir le dialogue, valoriser les initiatives de paix, renforcer l'éducation citoyenne et soutenir les mécanismes d'alerte précoce. À l'inverse, ils doivent s'abstenir de diffuser des discours de haine, des informations non vérifiées ou des contenus susceptibles d'alimenter les tensions. Le module promeut ainsi un journalisme sensible aux conflits, fondé sur l'éthique, la responsabilité et la recherche de la vérité.

Enfin, le module souligne que la réussite des initiatives de paix dépend de partenariats solides entre les institutions nationales, les organisations de la société civile, les organisations régionales et internationales, ainsi que les partenaires techniques et financiers. Dans l'esprit de l'Objectif de développement durable 17, il préconise la création d'une plateforme nationale et régionale permettant de transformer les engagements politiques, diplomatiques et les accords de paix en actions concrètes, coordonnées, mesurables et durables au bénéfice des populations de la RDC et de la région des Grands Lacs.

#### **Intitulé de la session 17 :**

- La gestion des partenariats et réseautage : identification des partenaires clés pour la paix et stratégie pour établir des collaborations plus efficaces.
- Nom et fonction du présentateur : **Madame Elodie NTAMUZINDA W'IGULU** (supra).

Ce module met en évidence l'importance de la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes pour prévenir les violences, l'extrémisme violent et les conflits, tout en renforçant la cohésion sociale et la paix durable en RDC. Il vise à développer les capacités des acteurs communautaires afin qu'ils comprennent les effets de l'extrémisme violent sur les individus, les familles et les communautés, et qu'ils élaborent des réponses adaptées.

L'extrémisme violent entraîne une profonde transformation des relations sociales : modification des rôles traditionnels entre les femmes et les hommes, affaiblissement de l'autorité parentale, désintégration de la cellule familiale, déplacements forcés, déscolarisation des enfants, traumatismes psychologiques, méfiance au sein des communautés et accroissement de la vulnérabilité des jeunes au recrutement par les groupes armés. Face à ces défis, les femmes jouent un rôle essentiel dans l'éducation, la sensibilisation et la médiation, tandis que les hommes contribuent à la protection des familles, au renforcement de la cohésion sociale et à la promotion de modèles positifs.

## **XI. CLÔTURE DE L'ATELIER**

Le mot de clôture a été prononcé par Monsieur Adriel TSHIBANGU, au nom du Directeur Général du FONAREV.

Il a remercié les participants pour leur présence active. Cette présence a donné une dynamique interactive à la formation. Il les a exhortés à mettre en application les enseignements à travers la prévention des violences et des conflits en vue de la paix sociale des communautés. En outre, il a remercié les formateurs pour la qualité de leurs

prestations. Enfin, il a invité les participants à faire le relais entre le FONAREV, d'une part et d'autre part les victimes de violences et de conflits et les communautés, en matière de la promotion de la culture de la paix, de la non-violence et du renforcement de la cohésion sociale. Au nom de Monsieur le Directeur Général du FONAREV, il a déclaré clos l'atelier **d'apprentissage à la prévention et à la transformation des dynamiques des violences et des conflits allant de l'éducation à la prévention des violences et des conflits à l'artisan efficace de la paix et de la réconciliation communautaire.**

## **XII. CONCLUSION**

L'atelier **d'apprentissage à la prévention et à la transformation des dynamiques des violences et des conflits allant de l'éducation à la prévention des violences et des conflits à l'artisan efficace de la paix et de la réconciliation communautaire** a été un succès. L'ensemble des participants attendus a été présent et actif dans les échanges. L'agenda établi a aussi été entièrement suivi et permis de répondre aux attentes des participants formulées à l'entame de l'atelier.

Des outils ont été mis à la disposition des participants afin de leur donner les moyens de jouer efficacement leur rôle d'acteur de paix et de cohésion sociale.

L'engagement du programme EDUPAX à réaliser des activités d'éducation à la prévention des violences et des conflits pour une cohésion sociale par le dialogue social et médiation à base communautaire impliquant toutes les couches et toutes les catégories sociales augure de bonne perspective pour la promotion de la culture de la paix et de la non-violence dans les communautés en RDC.

## **XIII. RECOMMANDATIONS**

Après les trois jours de formation en atelier, il s'est dégagé un certain nombre des besoins vis-à-vis des réalités de terrain. A cet effet, quelques recommandations ont été formulées :

- Continuer la sensibilisation, la promotion de la prise de conscience de la population au sein des communautés victimes et communautés affectées;
- Créer des Clubs de paix en vue de faire régulièrement le monitoring sur la pratique de paix et de non-violence (Réflexion sur la Pratique de la Paix) dans les milieux scolaires, religieux et au sein des communautés;
- Organiser des ateliers en faveur des enseignants, des journalistes, des leaders communautaires, des leaders d'opinion, des officiers militaires ainsi que des policiers ;

- Mettre à la disposition des agents et cadres du Programme EDUPAX et tous ceux-là qui s'intéressent à la promotion de la paix et de la non-violence, un Guide d'Education à la Paix;
- Organiser des conférences, des colloques scientifiques sur l'éducation à la paix et la réflexion sur les pratiques de la paix en RDC ;
- Diversifier les activités artistiques d'éducation à la culture de la paix et de la non-violence en vue de prévenir les violences et les conflits dans les communautés (musiques et danses folkloriques, théâtres populaires, bandes dessinées, revues de l'éducation à la paix, films courts métrages, poésie, etc.) ;
- Mobiliser d'autres Directions de FONAREV à participer à ces genres des formations, car l'éducation à la culture de la paix et de la non-violence est le fondement de toutes actions de réparation, qu'elle soit individuelle ou collective.

#### XIV. ANNEXES

##### - Liste des participants

| N° | NOM ET POST-NOM | FONCTION | PROVENANCE | TELEPHONE | E-MAIL |
|----|-----------------|----------|------------|-----------|--------|
| 01 |                 |          |            |           |        |
| 02 |                 |          |            |           |        |
| 03 |                 |          |            |           |        |
| 04 |                 |          |            |           |        |
| 05 |                 |          |            |           |        |
| 06 |                 |          |            |           |        |
| 07 |                 |          |            |           |        |
| 08 |                 |          |            |           |        |
| 09 |                 |          |            |           |        |
| 10 |                 |          |            |           |        |

##### - Liste des Formateurs

| N° | NOM ET POST-NOM                                   | TELEPHONE  | E-MAIL                                                                         |
|----|---------------------------------------------------|------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| 01 | Prof. Dr. Dib – Israel MUKENGE WA KALONDA MANGO'O | 0813370007 | <a href="mailto:dibmang@gmail.com">dibmang@gmail.com</a>                       |
| 02 | Prof. Dr. Adolphe KILOMBA SUMAILI                 | 0828897448 | <a href="mailto:kilombaadolphe@yahoo.fr">kilombaadolphe@yahoo.fr</a>           |
| 03 | Prof. Dr. Nana MANWANINA KIUMBA                   | 0974315612 | <a href="mailto:nanamanwanina@gmail.com">nanamanwanina@gmail.com</a>           |
| 04 | Prof. Dr. Tryphène MUADI MVULA                    | 0813596013 | <a href="mailto:profmuadi@gmail.com">profmuadi@gmail.com</a>                   |
| 05 | Prof. Dr. Joachim MUKAU EBWEL                     | 0811935202 | <a href="mailto:jmukau@hotmail.com">jmukau@hotmail.com</a>                     |
| 06 | Madame Séraphine KILONGOZI MUSAMBI                | 0997024865 | <a href="mailto:seraphinekilongozi@gmail.com">seraphinekilongozi@gmail.com</a> |

|    |                                  |            |                                                                          |
|----|----------------------------------|------------|--------------------------------------------------------------------------|
| 07 | Madame Elodie NTAMUZINDA W'IGULU | 0997141007 | <a href="mailto:ntamuzindaelodie@yahoo.fr">ntamuzindaelodie@yahoo.fr</a> |
|----|----------------------------------|------------|--------------------------------------------------------------------------|

- Photos
- Les modules
- Les CV des Formateurs